



**EXTRAIT N°39/2024 DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

PREFECTURE MARTINIQUE  
REÇUE LE

**SEANCE DU 24 JUIN 2024**

**27 JUIN 2024**

**Contrôle de Légalité**

Date de la convocation :  
Le 17 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre du mois de juin, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. MONPLAISIR Yan

**PRESENTS :**

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane Mme DUBO Corinne, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane.

Conseillers municipaux : Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. BERNABE Cédric, M. FERDINAND Thierry, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme MENCE Marielle, Mme CARIN Jocelyne, M. ROSELET Jean-Christophe, M. DELPHIN Laurent M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Daniel

**En début de séance :**

Présents	24
Procurations	4
Absents	5
Excusés	0

**En cours de Séance :**

Présents	24
Procurations	4
Absents	5
Excusés	1

**ABSENTS EXCUSES** : M. NAPOLY Raymond (procuration à M. ADELE Claude), Mme RIERNY Sandrine (procuration à Mme DUBO Corinne), M. THELESTE Johan (procuration à Mme Anne-Caroline DUCADOS), Mme FRANCOIS Francine, (procuration à M. ATHANASE Rémy).

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. CACLIN Laurent, M. ARETO Joseph, M. ADELAIDE Michel, M. CIDOLIT Bertrand, Mme CARDOU Josiane

**ASSISTANTS** M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Mme Valentine CILPA (DGSA1) M. Steeve SAINT-ELIE (DGSA2), M. Victor VELAYE (Dirfin),

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.



## **CREATION D'UN POINT RELAIS ECONOMIQUE**

Le Maire expose :

Saint-Joseph, commune rurale, possède très peu d'infrastructures pour le développement des acteurs économiques de proximité.

L'objectif principal du projet tend à mieux structurer et à accompagner les acteurs économiques du territoire (entreprises de services, commerçants, artisans, agriculteurs et porteurs de projets en herbe) par la mise en place d'un Point Relais Economique et Agricole dédié au centre bourg.

### **INTERET DE L'OPERATION**

un espace dédié permettra aux agriculteurs, commerçants, artisans, prestataires de services et porteurs de projet de :

- bénéficier d'un lieu équipé pour la tenue de leurs réunions et la réalisation de leurs différentes démarches,
- se rencontrer plus régulièrement pour échanger sur leurs difficultés mais aussi leurs réussites et établir un réseau d'acteurs de proximité,
- travailler ensemble sur des problématiques communes,
- mutualiser certains supports de communication ou de promotion de leurs activités économiques,
- bénéficier avec les partenaires institutionnels, les chambres consulaires ou autres acteurs, d'un accompagnement dédié aux problématiques communes rencontrées,

### **LOCALISATION DU PROJET**

Ce projet sera stratégiquement localisé au centre bourg de la ville de Saint-Joseph, au 35 rue Eugène Maillard.

Le local appartient à la CACEM et fait déjà l'objet d'un conventionnement avec la Ville de Saint-Joseph pour les activités de la Maison France Services. Un avenant a donc été demandé à la CACEM pour la mise en œuvre du POINT RELAIS ECO. (Cf courrier joint en pièce annexe).

### **DESCRIPTION DE L'OPERATION**

Ce projet de Point Relais Eco se décline en trois axes :

1. Aménagement d'un espace de rencontre entre les associations de commerçants et artisans, les agriculteurs, les autres professionnels des secteurs économiques et agricoles du territoire.
2. Ateliers thématiques avec les partenaires institutionnels et les chambres consulaires et de visioconférences avec des partenaires institutionnels, privés ou acteurs des domaines ciblés

3. Mise en place de temps forts thématiques à l'occasion de journées ou semaines de sensibilisation départementales, nationales voire européennes :

### **COÛT DE L'OPERATION**

L'opération « **Création d'un POINT RELAIS ECO** » a été estimée à la somme de 80 000,00 € H.T. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>		
<b>Investissement</b>	<b>Montants</b>	Partenaires	<b>Montants</b>	<b>taux</b>
Travaux (lessivage/peinture, aménagement, électricité, climatisation)	39 000 €	Ville	16 000 €	20 %
Travaux de signalétique	10 000 €	ETAT (DETR 2024)	48 000 €	60 %
Achat de mobilier, d'équipements informatiques divers	19 000 €	CACEM (Fonds de Concours)	16 000 €	20 %
<b>Fonctionnement</b>				
Prestations d'animations thématiques du Point Relais Eco	12 000 €			
<b>TOTAL</b>	<b>80 000 €</b>		<b>80 000 €</b>	<b>100</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité

**D'APPROUVER** le plan de financement proposé,

**DE DONNER** mandat au Maire pour signer tout document nécessaire à la réalisation de cette opération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 24 juin 2024

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le

